



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

20 JUIN 2016

2163

**Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des
Députés
Luxembourg**

Luxembourg, le 20 juin 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Il me revient que le petit-déjeuner, considéré comme le repas le plus important de la journée, n'est plus une habitude quotidienne pour beaucoup d'élèves qui partent le ventre vide à l'école. En effet de nombreux enseignants auraient constaté que certains de leurs élèves ne prennent pas de petit-déjeuner. Pour endiguer ce phénomène, on pourrait offrir à ces élèves un petit-déjeuner au sein de l'école.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- Monsieur le Ministre peut-il me confirmer que de plus en plus d'écoliers ne prennent pas un petit-déjeuner à la maison ?
- Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas qu'on devrait offrir aux élèves qui arrivent à l'école sans avoir pris le petit déjeuner un petit-déjeuner et le cas échéant en utilisant par exemple des fruits et yahourts de la restauration scolaire ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Françoise Hetto

Députée



Luxembourg, le 22 juillet 2016

Affaires générales

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire N° 2163 de la Députée Françoise Hetto

Ad 1)

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ne dispose pas d'informations qui seraient de nature à confirmer globalement la tendance évoquée dans la question parlementaire sous rubrique par l'honorable Députée, à savoir que le petit-déjeuner serait pris de moins en moins systématiquement par les enfants. En outre, comme ces données relèvent du domaine privé familial et ne font pas sujet de la loi du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves, mon ministère n'est pas en mesure de procéder à une collecte de données qui permettrait de traiter cette question de façon plus approfondie.

J'aimerais néanmoins renvoyer aux détails de l'étude HBSC (*Health Behaviour of School Children*), une enquête internationale sur les comportements liés à la santé des enfants d'âge scolaire menée par l'Organisation mondiale de la Santé à des intervalles réguliers, à savoir tous les 4 ans, dans 45 pays à travers le monde. Les données sont obtenues moyennant des enquêtes effectuées chez des enfants et des adolescents de 11 à 18 ans. Le questionnaire de l'enquête porte entre autres sur les habitudes alimentaires des jeunes et notamment la prise du petit déjeuner. Le Ministère de la Santé dispose des informations détaillées sur les résultats de l'enquête.

Ad 2)

Je ne peux que confirmer l'importance d'une première collation pour une journée équilibrée et mettre en garde contre les effets d'un petit-déjeuner sauté comme des sentiments de fatigue, des malaises ou des problèmes de concentration.

De ce fait, la plupart des structures d'éducation et d'accueil offrent un petit déjeuner aux enfants lors de la phase d'accueil avant le début des cours du matin. Il m'a été rapporté que dans de nombreuses écoles fondamentales, le personnel enseignant et éducatif veille à instaurer des habitudes d'alimentation saine et propose des alternatives par rapport à des snacks préfabriqués en préparant régulièrement le petit-déjeuner ensemble avec les élèves. À l'enseignement secondaire, certains lycées offrent aux élèves la possibilité de prendre un petit-déjeuner avant le début des cours.

J'aimerais rappeler, à titre d'exemple, quelques initiatives qui s'intègrent parfaitement dans le contexte d'une alimentation saine et équilibrée.

- À partir de janvier 2010, le Luxembourg participe au programme européen en faveur de la consommation de fruits à l'école avec le lancement de l'initiative "*Fruit for School*". Réalisé par le concours de plusieurs ministères, ce projet européen vise à promouvoir la consommation régulière de fruits à l'école et à développer ainsi les habitudes d'une alimentation saine et équilibrée. 186 écoles participent actuellement au projet dont 127 écoles fondamentales.
- Le programme européen de distribution de lait à l'école (*Schoulmëllechprogramm*) qui est subventionné par l'État luxembourgeois et l'Union européenne et géré par le Service d'Économie rurale. Ce programme, qui consiste à distribuer du lait et des produits laitiers dans les écoles, est un excellent moyen pour sensibiliser les élèves à la valeur nutritionnelle du lait et pour les inciter à adopter des habitudes alimentaires saines.
- La brochure « petit-déjeuner et santé », publiée par le Ministère de la Santé en collaboration avec la Société Luxembourgeoise de Pédiatrie, informe sur l'importance de ce premier repas de la journée et propose des astuces et des recettes pour y apporter plus de variation.

Pour en conclure, j'aimerais insister sur le fait que toutes ces initiatives ne sauraient remplacer la responsabilité des parents à ce sujet. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et les promoteurs les plus importants d'une alimentation et des habitudes alimentaires saines et équilibrées.



Claude Meisch
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse